

EPLUS2020

Call: EACEA-03-2020

(Erasmus Charter for Higher Education 2021-2027)

Topic: ECHE-FP-2020

Type of action: EPLUS2020-ACR

Proposal number: 101014744

Proposal acronym: charte_morvan

Deadline Id: EACEA-03-2020-2

Table of contents

<i>Section</i>	<i>Title</i>	<i>Action</i>
1	General information	
2	Participants & contacts	
3	Information related to eligibility criteria	

How to fill in the forms

The administrative forms must be filled in for each proposal using the templates available in the submission system. Some data fields in the administrative forms are pre-filled based on the previous steps in the submission wizard.

1 - General information

Topic ECHE-FP-2020

Type of Action EPLUS2020-ACR

Call Identifier EACEA-03-2020

Deadline Id EACEA-03-2020-2

Acronym

Proposal title

Note that for technical reasons, the following characters are not accepted in the Proposal Title and will be removed: < > " &

Duration in months

Fixed keyword 1

Free keywords

ouverture, implication, partage, promotion, découverte, coopération, mutualisation, enrichissement, engagement, apprendre, échanges de pratique, échanges linguistiques, échanges culturels.

Application language

Abstract*

L'EPLEFPA du Morvan désire déposer sa demande sur le programme KA1 car depuis longtemps, L'EPLEFPA du Morvan a pris conscience de l'opportunité d'ouvrir sa structure au monde . Depuis 2015, avec l'intégration au programme Erasmus +, notre structure s'est engagée dans des mobilités en Europe, dans des objectifs de formation et de stages. Nous avons adhéré depuis 2017 aux 2 consortiums Erasmus + de la Région Bourgogne Franche-Comté. Grace à la rénovation de notre exploitation aquacole, nous sommes désireux d'échanger sur des pratiques professionnelles innovantes et de faire partager nos savoirs faire. Nous souhaitons poursuivre notre engagement dans la coopération internationale, conscients du bien-fondé qu'offre la coop-inter pour nos étudiants, apprenants, personnels et pour notre lycée.

Nos actions actuelles et futures sont variées :

- mobilités de nos apprenants au travers de stages professionnels*
- mobilités de personnels dans des objectifs d'enseignement, de formations*
- Journée locale et régionale de coop-inter, véritable outil de promotion la coopération internationale, de solidarité et d'échanges*
- accueil de service civique étranger*
- participation active aux consortiums de la région Bourgogne Franche-Comté*

Adhérer à la nouvelle Charte, nous permettraient de :

- De continuer d'ouvrir notre établissement sur l'extérieur*
- D'impliquer tous nos personnels et tous nos apprenants, dans l'internationalisation de notre structure et dans des mobilités.*
- De partager et de mutualiser avec nos partenaires actuels et futurs des valeurs, une culture, des enseignements, des connaissances techniques et pédagogiques, ...*
- D'accueillir des personnels et des jeunes étrangers dans notre structure*
- De créer des outils adaptés pour nous permettre d'évaluer , d'évoluer, de nous moderniser, d'être plus efficaces et de réduire les moyens mis en œuvre,nos coûts et nos impacts sur le milieu naturel.*

Remaining characters

0

Proposal Submission Forms

Proposal ID **101014744**

Acronym **charte_morvan**

Has this proposal (or a very similar one) been submitted in the past 2 years in response to a call for proposals under Horizon 2020 or any other EU programme(s)? Yes No

Please give the proposal reference or contract number.

XXXXXX-X

Declarations

1) We/I declare to have the explicit consent of all participants on their participation and on the content of this proposal.	<input checked="" type="checkbox"/>
2) We/I confirm that the information contained in this proposal is correct and complete and that none of the project activities have started before the proposal was submitted.	<input checked="" type="checkbox"/>
3) We/I declare: - to be fully compliant with the eligibility criteria set out in the call - not to be subject to any exclusion grounds under the EU Financial Regulation (Regulation No 2018/1046) - to have the financial and operational capacity to carry out the proposed project	<input checked="" type="checkbox"/>
4) We/acknowledge that all communication will be made through the Funding & Tenders Portal electronic exchange system and that access and use of this system is subject to the Funding & Tenders Portal Terms and Conditions .	<input checked="" type="checkbox"/>
5) We/I acknowledge and authorize the collection, use and processing of personal data for the purpose of the evaluation of the proposal and the subsequent management of the grant/prize (if any). We/I acknowledge and authorize that the data may also be used for the monitoring and evaluation of the EU funding programme, the design of future programmes and communication purposes.	<input checked="" type="checkbox"/>

The coordinator is only responsible for the correctness of the information relating to his/her own organisation. Each applicant remains responsible for the correctness of the information related to him/her and declared above. If the proposal to be retained for EU funding, the coordinator and each beneficiary will be required to present a formal declaration in this respect.

Note:

For **multi-beneficiary applications**, the coordinator vouches for its own organization and that all other participants confirmed their participation and compliance with conditions set out in the call. If the proposal is retained for funding, each participant will be required to submit a formal declaration of honour confirming this.

False statements or incorrect information may lead to administrative sanctions under the Financial Regulation 2018/1046.

Personal data will be collected, used and processed in accordance with Regulation 2018/1725 and the [Funding & Tenders Portal privacy statement](#).

Please be however aware that, to protect EU financial interests, your data may be transferred to other EU institutions and bodies and be registered in the EDES database. Data in the EDES database is also subject to Regulation 2018/1725 and the [EDES privacy statement](#).

2 - Participants & contacts

#	Participant Legal Name	Country	Action
1	Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle agricole du Morvan	France	

Proposal ID	101014744	Acronym	charte_morvan	Short name	EPLEFPA du Morvan
-------------	-----------	---------	---------------	------------	-------------------

2 - Administrative data of participating organisations

PIC	Legal name
930078196	Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle agricole du Morvan

ECHE Reference Code	Institution Code
271364-EPP-1-2016-1-FR-EPPKA3-ECHE	F NEVERS13

Short name: EPLEFPA du Morvan

Address

Street Rue PIERRE MENDES FRANCE
 Town CHATEAU-CHINON VILLE
 Postcode 58120
 Country France
 Webpage www.formavenir.pronde.net

Specific Legal Statuses

Legal personyes
 Public bodyyes
 Non-profityes
 International organisationno
 International organisation of European interestno
 Secondary or Higher education establishmentyes
 Research organisationno
 Industry (private for profit).....no

Enterprise Data

Based on the below details from the Beneficiary Registry the organisation is not an SME (small- and medium-sized enterprise) for the call.

SME self-declared status..... unknown
 SME self-assessment unknown
 SME validation sme..... unknown

Proposal Submission Forms

Proposal ID

101014744

Acronym

charte_morvan

Short name

EPLEFPA du Morvan

Department(s) carrying out the proposed work

Department 1

Department name

EPLEFPA MORVAN

not applicable

Same as proposing organisation's address

Street

Rue PIERRE MENDES FRANCE

Town

CHATEAU-CHINON VILLE

Postcode

58120

Country

France

Proposal Submission Forms

Proposal ID **101014744** Acronym **charte_morvan** Short name **EPLEFPA du Morvan**

Person in charge of the proposal

The name and e-mail of contact persons are read-only in the administrative form, only additional details can be edited here. To give access rights and basic contact details of contact persons, please go back to Step 4 of the submission wizard and save the changes.

Title

Sex Male Female

First name **LEGTA**

Last name **CHATEAU-CHINON**

E-Mail **legta.chateau-chinon@educagri.fr**

Position in org.

Department



Same as organisation name

Same as proposing organisation's address

Street

Town

Post code

Country

Website

Phone

Phone 2

Fax

Type of organisation

- Higher education institution (tertiary level)
- School/Institute/Educational centre - General Education (secondary level)

Information related to eligibility criteria

	Yes	No
Applicant is an HEI established in a Programme Country.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
The applicant institution is eligible by National Authorities of Programme Countries.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

Warning: You must comply with the content of all the checkboxes.

Déclaration

Je, soussigné Frédéric Guillot, déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
 - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
 - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
 - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.

- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.
- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.
- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution
Frédéric Guillot



Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. **Veillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.**

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

L'EPLEFPA (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole) Du Morvan est situé à Château-Chinon, dans la Nièvre en Bourgogne-Franche-Comté.

Il est composé de 3 centres : le lycée d'enseignement général agricole, le centre de formation et de promotion professionnelle agricole et l'exploitation piscicole du Morvan.

L'établissement propose 3 B.T.S.A. différents : Aquaculture, Développement et Animation des Territoires Ruraux et Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole. Depuis de nombreuses années, L'EPLEFPA du Morvan a pris conscience de l'opportunité d'ouvrir sa structure au monde et plus particulièrement en Europe, en Amérique du Sud et en Chine. Depuis

2011, l'établissement a créé une convention de partenariat avec un établissement au Chili pour développer des échanges de pratiques professionnelles en matière d'aquaculture et de tourisme. Depuis 2015, avec l'intégration au programme Erasmus + et la signature de la Charte, notre structure s'est engagée dans des mobilités en Europe, dans des objectifs de formation et de stages vers des destinations comme l'Irlande et la Suède. Nous souhaitons poursuivre notre engagement dans la coopération internationale car nous sommes conscients du bien-fondé qu'offre la coopération internationale pour nos étudiants, apprenants, personnels et pour notre établissement. Nous avons adhéré en 2017 et 2018 aux 2 consortiums Erasmus + de notre grande Région Bourgogne Franche-Comté. Nous venons de signer une convention de Partenariat avec un établissement Chinois, un autre établissement agricole et la région Bourgogne Franche-Comté afin de mutualiser des pratiques professionnelles en aquaculture.

Depuis bientôt une année, suite à la rénovation de notre exploitation aquacole de plusieurs millions d'euros, nous disposons d'une structure ultra-moderne et performante : Selon notre ministère, <<la plus moderne de France>>.

Ainsi, nous souhaitons faire partager nos savoir-faire au niveau de l'ensemble du territoire français mais au-delà des frontières afin de nous développer encore plus au travers de nos différents centres :

- En continuant d'ouvrir notre établissement sur l'extérieur, en Europe et sur le monde
- En impliquant **tous** nos personnels (enseignants, formateurs, surveillants, administratifs et agents territoriaux) et **tous** nos apprenants, élèves et étudiants dans l'internationalisation de notre structure et dans de futures mobilités.
- En partageant et mutualisant avec nos partenaires actuels et futurs des valeurs, une culture, des enseignements, des connaissances techniques et pédagogiques, ...
- En créant des outils adaptés pour nous permettre d'évoluer, de nous moderniser, d'être plus efficaces dans notre internationalisation.
- En évaluant régulièrement nos actions, nos projets afin d'être plus efficaces, de réduire les moyens mis en œuvre, nos coûts et nos impacts sur l'environnement...

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

L'EPLEFPA du Morvan désire déposer sa demande sur le programme KA1 pour la mobilité des apprenants pour stages et mobilités du personnel.

- **Mobilités étudiantes.**

Depuis 2017, nous avons intégré les 2 consortiums de Bourgogne Franche-Comté afin de développer à la fois des mobilités pour les personnels et étudiants. Nous souhaitons poursuivre ce travail en commun avec les établissements partenaires en réalisant à courts, moyens et longs termes des mobilités communes d'apprenants inter-établissement : Grâce à nos actions avec Agrosup Dijon, dans le cadre du Consortium enseignement supérieur, un de nos objectifs serait d'organiser des binômes entre nos apprenants et les élèves ingénieurs d'Agrosup. Pour permettre cette action, nos élèves intéressés rencontreront à la prochaine porte-ouverte d'Agrosup, leurs étudiants afin de créer des duos en fonction de leurs objectifs de stages et affinités. Ainsi, on

pourrait espérer en 2021 réaliser au moins une mobilité " commune ". Les objectifs de cette démarche visent à :

- Faire découvrir notre structure aux enseignants et apprenants d'Agrosup et les spécificités de l'aquaculture.
- Faire découvrir Agrosup à des étudiants
- Promouvoir notre notoriété à l'étranger
- Favoriser les relations humaines et l'entraide entre élèves-ingénieurs et nos apprenants.
- Coopérer pour la recherche de structures d'accueil
- Mutualiser les moyens au niveau administratif, logistique...
- Accompagner, de manière conjointe, les futures mobilités avec une relation étroite entre les différents acteurs de la coopération internationale de chaque établissement régional ou étranger.
- Faire des séances de préparation au départ communes aux 2 structures
- Faire des présentations communes de retour d'expériences au sein des 2 structures.

A moyen terme, on peut souhaiter que ce type de mobilité se développe au sein de nos 2 établissements et espérer 2 mobilités annuelles en binôme.

- **Service civique**

Service civique étranger : En 2018, nous avons accueilli un jeune chilien pendant une année au sein de notre EPL. Ses missions étaient diverses au sein de nos différents centres : initiation et perfectionnement à l'espagnol, découverte du Chili par des exposés et des partages culturels, accompagnement lors des enseignements techniques et professionnels en quatrième et troisième de l'enseignement agricole, préparation des mobilités chiliennes et accompagnement lors des préparations au départ, suivi des étudiants lors des mobilités...

Nous souhaitons, nous réengager dans l'accueil de services civiques étrangers compte tenu de notre expérience en :

- Privilégiant des jeunes anglophones afin de motiver davantage nos élèves dans l'apprentissage de l'anglais : seule langue enseignée dans notre structure à court terme.
- À moyen terme, faire venir des jeunes non anglophones afin de proposer d'autres enseignements linguistiques à nos apprenants
- En développant des binômes « services civiques étrangers » car nous nous sommes rendus compte que dans notre territoire enclavé, il est parfois compliqué, d'être la seule personne à parler une autre langue.
- Nous souhaitons que ces services civiques s'intègrent pleinement dans nos cours de langue, dans notre section européenne, dans le comité de pilotage coopération internationale.

A court terme, l'EPLEFPA pourra accueillir 2 jeunes anglophones en 2021. A moyen terme, on pourra également proposer des services civiques sur notre exploitation aquacole à des fins d'apprentissage, de pédagogie et d'échanges de pratiques.

- **Mobilités personnels**

- Mobilités de personnels dans un cadre de formation de nos personnels.
 - Grâce aux mobilités réalisées à ce jour, nous pouvons développer des enseignements conjoints à distance avec nos partenaires Suédois de Lysekil du Campus Vaast

- Mobilités d'enseignants de notre établissement dans des objectifs d'acquisition de nouvelles compétences : enseignants de matières générales et techniques
- Mobilités de nos salariés de notre exploitation aquacole au sein des exploitations suédoises aquacoles.
- Étendre nos mobilités dans un cadre d'enseignement pour nos enseignants à long terme.
 - Enseignants en aquaculture, enseignants en langue pourront partir enseigner à l'étranger leur discipline
 - Accueil d'enseignants étrangers dans des buts d'enseignement autant en matières générales que techniques au sein de nos classes et filières.
- Favoriser les échanges entre nos apprenants et les apprenants de nos établissements partenaires
 - Visioconférences en cours d'anglais entre des classes suédoises et des classes françaises, travaux communs qui pourraient à moyen terme aboutir à un voyage en Suède dans le cadre de la section européenne.
 - Réalisation de travaux communs en anglais et mutualisation des travaux.
- **développer notre journée locale de coopération internationale**

Depuis 8 ans, l'E.P.L organise une journée entière dédiée à la coopération et l'ouverture à l'international. Cette journée se déroule généralement au cours du second trimestre de l'année scolaire (en février le plus souvent).

La coopération internationale est l'une des missions de l'enseignement agricole et l'EPLEFPA du Morvan est le seul établissement de la région Bourgogne Franche Comté à organiser un tel événement.

Au cours de cette journée, les apprenants (élèves, étudiants, stagiaires adultes) animent et participent à divers ateliers ou interventions. Tout ceci a été possible grâce à un réseau de partenaires fidèles qui se rendent systématiquement disponibles pour nous.

Nous accueillons divers représentants d'associations telles que :

- Artisans du monde de Nevers, pour nous présenter l'économie sociale et solidaire
- AFDI (Agriculteurs français et développement international) de la Nièvre pour les missions réalisées à Madagascar autour de l'agriculture vivrière
- –APDRA – pisciculture paysanne pour les missions à Madagascar afin d'aider au développement des systèmes rizi-piscicoles – Beogo Neere d'Autun, pour présenter les actions réalisées au Burkina Faso tant pour la scolarité, la santé que l'habitat
- Les stagiaires BAPAAT de notre CFPPA animent chaque année des jeux collaboratifs sur le thème des changements climatiques et des problèmes environnementaux qui affectent diverses parties du monde
- Pour le volet ouverture à l'international, nous proposons différentes activités, ateliers :
- Rencontre avec Mme Perasso-Biard du Service de la jeunesse et de la citoyenneté de la ville de Nevers avec des jeunes en « service civique international »
- Des visio-conférences avec nos anciens étudiants de BTSA aquaculture qui ont intégré le dispositif de bi-qualification mis en place entre la France et le Québec
- Des rencontres avec la référente Québec en termes de mobilité internationale pour les étudiants de l'enseignement agricole
- Des visio-conférences avec nos anciens étudiants de BTSA aquaculture qui sont en service civique chez nos partenaires chiliens + un collègue de l'enseignement agricole qui est parti pour une année au Chili avec femme et enfants

Nos élèves, étudiants et personnels participent activement à la construction de cette journée ainsi qu'à son bon déroulement.

Nous souhaitons maintenir et amplifier cette journée coopération internationale locale car nous devons mieux communiquer sur cette création unique en Bourgogne-Franche-Comté.

- **Maintenir notre participation active dans la journée régionale de coopération internationale en Bourgogne-Franche-Comté.**

Depuis 3 ans, nous avons construit avec nos collègues régionaux correspondants coopération internationale, le SRFD et la région Bourgogne-Franche-Comté une journée régionale de coopération internationale. Celle-ci est organisée chaque année dans un des 17 lycées de la région afin de faire la promotion des mobilités à l'international. Toute la journée, les apprenants et les enseignants peuvent participer à différents ateliers. Lors de notre dernière journée régionale, les différents ateliers étaient les suivants :

- Aspects pratiques de la mobilité
- Attentes et craintes d'une mobilité
- Danse du monde
- Les préjugés et la diversité (lutte contre les discriminations) au travers des mobilités
- Atelier forum
- Service civique à l'international, au bénévolat, au woofing.

En plus, de ces ateliers les participants pouvaient découvrir une exposition sur les femmes dans le monde.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement ?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

Mobilités étudiantes :

- Permettre à de jeunes futurs citoyens de s'approprier les règles de fonctionnement d'un monde moderne et global ;
- Permettre aux futurs professionnels qu'ils sont, de détenir les clés de la production qui tient compte de nouveaux enjeux : durabilité, écologie, éthique... des productions et des services ;
- Les amener à réfléchir sur les enjeux et trouver de nouveaux moyens/systèmes ou solutions à exploiter dans leurs futures professions ;
- Leur permettre de découvrir les pratiques existantes à utiliser et transférer largement dans leur secteur pour le bénéfice d'un grand nombre (coopératives, associations, milieux médicaux, accueil de publics divers, ...)
- Faire de ces mobilités entre apprenants, un domaine d'excellence pour l'établissement en modernisant les apprentissages et en mutualisant les innovations pédagogiques à un niveau Européen.
- Découvrir des cultures différentes, faire de belles rencontres,

- Développer des réseaux professionnels et obtenir une vision européenne, internationale de leur futur métier en découvrant les techniques différentes
- Développer un réel esprit européen
- Découvrir de nouveau le commerce en Europe et à l'international au travers de leur mobilité.
- Impliquer davantage nos apprenants dans toutes les actions de notre EPLEFPA :
 - Au sein de notre comité de pilotage de l'établissement : représentants des élèves au sein du comité.
 - Au travers des actions de notre structure : journée locale de coopération internationale et de la journée régionale de coopération internationale
- Pratiquer et acquérir de nouvelles compétences linguistiques : mieux s'exprimer, mieux comprendre et se faire comprendre, acquérir et utiliser du vocabulaire professionnel.
 - Rassurer les familles et étudiants intéressés par une mobilité
 - Mieux guider les élèves dans leur parcours de mobilité (amont, aval)

Mobilités personnels :

- Développer les mobilités personnelles quel que soit le sexe et la fonction dans l'établissement : Actuellement seules des femmes enseignantes ont effectué des mobilités au sein de notre EPL. Nous souhaitons promouvoir les mobilités masculines et faire en sorte que les agents territoriaux, les personnels administratifs, les surveillants, les salariés de notre exploitation puissent partir en mobilité également. Possibilités de créer des binômes pour rassurer les personnels inquiets ou frileux à un départ.
- Découverte des pratiques pédagogiques et didactiques en Europe au travers des mobilités effectuées et l'accueil de collègues étrangers.
 - Recevoir des maîtres de stage étrangers pour travailler sur une évaluation conjointe de nos apprenants
 - Lever les freins des personnels à une future mobilité
 - Développer des compétences linguistiques
- Mieux impliquer les personnels dans l'accueil des étrangers dans notre établissement et dans les différentes actions de coopération internationale

Soutien aux participants :

En amont :

- dès chaque rentrée (courant septembre-octobre), un membre de la direction, le référent coopération internationale ainsi que le professeur principal de l'EPLFPA informera, lors d'interventions dédiées, les apprenants et les personnels du dispositif Erasmus +, de l'implication de l'établissement aux 2 consortiums régionaux (Enseignement supérieur, enseignement formations professionnelles), de l'existence d'un comité de pilotage et des autres possibilités de financement (Dynastage, bourse DGER, département, mairie...) et des possibilités offertes. Lors de cette première réunion, différentes expériences passées pourront être décrites en fonction du public.
- Courant octobre, une liste des personnels et apprenants intéressés est établie afin de commencer une réelle réflexion et recherche de mobilité. Chaque individu devra alors proposer un CV et une lettre de motivation avant décembre afin d'expliquer son projet et ses objectifs de mobilité (ce courrier devra être traduit en langue anglaise). Au cours du

mois de décembre, les candidats à une future mobilité seront reçus par des membres du comité de pilotage et de l'établissement afin qu'ils puissent oralement exposer les finalités de leur projet (une grille critériée leur sera remise pour préparer leur oral). Le comité de pilotage se réunira pour étudier les candidatures, les classer par ordre de priorité en veillant à bien respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel.

- En Janvier, le comité de pilotage annoncera les candidatures retenues ainsi que les raisons de son choix.

- Chaque candidat retenu pourra alors se référer au parcours de mobilité établi par l'établissement pour débiter toutes les démarches (demande de la carte étudiante européenne, au réseau « Erasmus without paper (ewp) et chargement de l'application mobile Erasmus pour nos étudiants + recherche de lieu de stage, budget, demande financière, papier d'identité, convention, hébergement, aspects sanitaires, mode de transport et réservation, accompagnement linguistique au sein de la structure et plate-formes)

- Chaque candidat bénéficiera d'une journée de préparation au départ. Cette journée sera mutualisée avec les autres personnes (sur le départ) de la région et pourra être délocalisée dans un autre établissement.

- Tout au long de ces démarches l'individu pourra être accompagné par son référent coop-inter.

Départ en mobilité : vérification par le référent que tout se passe comme prévu, envoi de l'attestation d'arrivée sur le lieu de stage. Contacts réguliers si besoin avec le référent. Communication avec ses pairs, l'établissement via les réseaux sociaux, Move Agri, site internet... A la fin du stage, signature de l'attestation de fin de stage. Retour en France.

Aval du stage : Compte rendu de stage à rendre à la structure (sous forme papier, vidéo, PowerPoint...) présentation de la mobilité au sein de l'établissement, valorisation du stage (CV, passeport, crédit ECTS, enseignement facultatif mobilité ou engagement citoyen...).

Pour mesurer les impacts de notre politique institutionnelle, il convient donc :

- D'établir des résultats quantitatifs : Comment évolue le nombre de mobilités étudiantes et personnels ? en fonction du sexe, en fonction du statut des personnels ? Il y a-t-il une évolution à court, moyen ou long terme au fil du temps ? Avons-nous accueilli des maîtres de stage, des collègues étrangers, des professionnels étrangers ? Si oui, combien ?
- D'établir des résultats qualitatifs : les personnels et les étudiants sont-ils satisfaits de leur mobilité ? Les maîtres de stage sont-ils satisfaits des stagiaires accueillis ? les comptes rendus de mobilités sont-ils de qualité ?
- D'évaluer les changements positifs ou négatifs compte tenu des différents investissements : Dans quelles mesures, les différents moyens mis en œuvre ont-ils changé le taux de participation aux mobilités ? La qualité des mobilités ? la mutualisation des acquis ?
- D'évaluer l'attractivité et la visibilité de l'établissement par un recrutement plus facile, y compris à l'international ;
- D'évaluer des compétences transversales (5 AKI) des personnels et des étudiants : L'ouverture d'esprit, l'adaptation au changement, le sens des relations interpersonnelles, le sens des responsabilités et la confiance en soi.

2. Mise en œuvre des principes fondamentaux

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

L'EPLEFPA du Morvan met en place différentes mesures pour lutter contre les discriminations et favoriser la transparence et l'inclusion des personnels :

1. Inclusion :

- De manière institutionnelle : Nos étudiants de BTSA en situation de handicap, après accord de la Maison des personnes handicapées (la MDPH) peuvent bénéficier d'une

AESH pour compenser leur handicap. En 2020, nous avons une AESH pour un étudiant de BTSA DATR1 ; d'autre part, des personnels enseignants ont été formés sur les troubles DYS : Notre structure, chaque année se mobilise pour reconnaître les élèves souffrant de troubles DYS en identifiant les besoins spécifiques des élèves DYS : Concrètement, il y a adaptation de l'évaluation en contrôle continu, en examen certificatif...

- Depuis quelques années, nous accueillons des élèves et étudiants étrangers motivés par nos formations : guinéen, malgaches... et nous avons accueilli un service civique chilien ainsi que des stagiaires et enseignants chiliens. Pour chacun d'entre eux, nous les avons accompagnés à leur arrivée dans toutes les démarches administratives, dans la recherche de logement, d'aides diverses par l'intermédiaire des acteurs locaux (centre sociaux, missions locales, associations logement...)

2.Financier :

- D'un point de vue financier, nous sommes soucieux d'aider nos élèves, étudiants en leur communiquant l'ensemble des dispositifs d'aides financières (bourses Dynastage, bourse DGER, financement des mairies ou des départements ...). Tout au long de leurs démarches, les jeunes sont accompagnés par le référent coopération internationale ou un membre de l'équipe éducative.

3.Transparence :

Transparence vis-à-vis des étudiants et des personnels : Chaque information est communiquée en toute transparence lors des différents comités de pilotage de coopération internationale. Un compte rendu est réalisé à l'issue de celle-ci et communiqué au sein de l'EPLEFPA. La structure garantit la transparence dans les processus de prises de décisions et met à la disposition du public l'ensemble des procédures, des processus ou encore des normes inhérentes à ces mêmes activités.

4.Non discriminations sexuelles :

L'établissement devra s'attacher à ce que des personnels masculins puissent partir en mobilité. En effet, à l'heure actuelle, seules des femmes ont bénéficié de mobilités dans le cadre d'Erasmus + : il est à noter qu'au sein de notre établissement, la coopération internationale n'est portée que par des femmes et ne semble guère intéresser la gente masculine. Il s'agit donc pour nous de lever les freins et d'encourager les hommes de l'établissement à partir en mobilité.

Pour conclure, notre structure s'engage quotidiennement dans l'égalité des chances de nos étudiants et personnels grâce à des informations précises transmises à tous, une transparence dans les processus et les prises de décisions et dans la lutte des discriminations quelles que soient les origines, le sexe, la situation familiale, l'apparence physique et les vulnérabilités de chacun (financières, géographiques, sanitaires, ou porteurs de handicap) ...

Veillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne²

Au sein de notre structure, nous souhaitons faire bénéficier nos étudiants, des 3 outils mis à disposition par Erasmus+, en leur proposant dès la rentrée de septembre-octobre de les accompagner dans leur démarche. Cette incitation pourra se réaliser lors des premières heures d'enseignement d'informatique. Ceci leur permettra de disposer ainsi :

- D'une carte étudiante européenne :

Cette carte contribuera à la création d'un espace européen de l'éducation et à faciliter l'accès à nos étudiants à la mobilité Erasmus + ainsi que d'améliorer leur qualité de mobilité. Cette carte est gratuite et aidera nos étudiants dans leurs démarches pour partir à l'étranger.

- Du réseau "Erasmus without paper" (EWP) :

Outil de l'initiative de la carte européenne : c'est un réseau, qui permet aux universités, aux établissements d'enseignement supérieur au sens large, en Europe, de connecter leurs systèmes d'informations et donc d'échanger les données pour faciliter la démarche des étudiants à l'international. A long terme, ce réseau nous permettra de gérer les accords inter-institutionnels, les contrats pédagogiques en ligne, les nominations, les relevés de notes et de charger automatiquement les données des participants dans l'outil Mobility Tool+ de la Commission européenne.

- De l'application mobile Erasmus+

Cette application est une offre de service en ligne aux étudiants, elle offre un accompagnement lors des différentes étapes administratives pendant et après le séjour. Les étudiants pourront signer leur contrat pédagogique en ligne, ou stocker la version virtuelle de leur carte étudiante européenne, de partager et de voter pour les bons plans qui permettent un meilleur séjour Erasmus + d'accéder à OLS (la plateforme Erasmus + Online Linguistic Support) et donc la possibilité d'évaluer son niveau en langue étrangère et de l'améliorer grâce à des cours en ligne gratuits et un accompagnement interactif en direct..

Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

- **L'exploitation aquacole :** récemment rénovée, notre pisciculture est soucieuse de transmettre aux apprenants , stagiaires (étudiants ou personnels) étrangers les bonnes pratiques environnementales : protection des espèces migratrices, une alimentation des poissons à base de matières premières issues de coproduits de la transformation de produits de la mer provenant de pêcheries durables, et complétée par des produits d'origine végétale certifiés parfois bio, une limitation des traitements allopathiques durant le cycle de vie du poisson, une densité d'élevage inférieure à la moyenne, le traitement des effluents d'élevage. En conclusion, notre structure vise à garantir un élevage de

poissons de haute qualité et économe en intrants, en limitant au maximum l'incidence sur l'environnement et à développer les circuits courts au maximum.

- **L'enseignement pédagogique** : Les professionnels et les enseignants sont soucieux de transmettre les bonnes pratiques agro-environnementales aux élèves et étudiants afin que ceux-ci deviennent des professionnels protecteurs de l'environnement.
- **Les mobilités** : Pour chaque projet, les personnels et étudiants sont invités à choisir le mode de transport le moins énergivore afin de limiter les impacts sur la planète. Dans le cadre de mobilité à plusieurs, les individus devront privilégier le covoiturage dans la mesure du possible
- **Le tri des déchets** : A l'intérieur de nos différents centres, les individus (apprenants ou personnels) sont invités à trier leurs déchets et lors des semaines de développement durable et économies solidaires au sein des différents modules d'enseignement de notre établissement à réfléchir à leur pratique quotidienne.
- **Actions solidaires** : Chaque année, lors de notre journée locale de coopération internationale, nous invitons des associations qui ont des activités fondées sur un principe de solidarité et d'utilité sociale comme Artisans du monde de Nevers, AFDI (Agriculteurs français et développement international) de la Nièvre pour les missions réalisées à Madagascar autour de l'agriculture vivrière, APDRA – pisciculture paysanne pour les missions à Madagascar afin d'aider au développement des systèmes rizi-piscicoles – Beogo Neere d'Autun, pour présenter les actions réalisées au Burkina Faso tant pour la scolarité, la santé que l'habitat. Les stagiaires BAPAAT de notre CFPPA animent chaque année des jeux collaboratifs sur le thème des changements climatiques et des problèmes environnementaux qui affectent diverses parties du monde. Cette année, nous avons organisé une collecte de vêtements, chaussures, lunettes au profit de la fondation humanitaire Rabab Couriol. Les élèves et étudiants, accompagnés de certains enseignants ou formateurs, organisent en amont, la venue de ces différents partenaires sous forme d'expositions ou d'exposés.

A court terme, nous souhaiterions participer au festival Alimenterre, événement international sur l'alimentation durable et solidaire. Autour d'une sélection de 8 films documentaires, il amène les citoyens à s'informer et comprendre les enjeux agricoles et alimentaires en France et dans le monde, afin qu'ils participent à la co-construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation

Nous souhaitons poursuivre et amplifier l'ensemble de ces mesures pour plusieurs années.

Veillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

- Depuis 2 ans, nous avons encouragé nos élèves de baccalauréat professionnel qui avaient réalisé des mobilités dans le cadre du consortium enseignement professionnel ou qui effectuaient de actions citoyennes au sein d'associations diverses à les valoriser en s'inscrivant à l'option mobilité ou engagement citoyen pour qu'elle soit comptabilisée dans leur diplôme : L'année dernière, un seul élève avait participé, cette année 5 jeunes ont pu bénéficier de cette option. Ainsi, il existe une véritable reconnaissance des actions des jeunes. Nous envisageons à l'avenir, de travailler avec le ministère, les inspecteurs et nos collègues régionaux, dans le cadre de la certification des diplômes, afin d'étendre ce dispositif aux élèves de BTS.

- Pour toutes les mobilités réalisées, une attestation de stage est fournie à nos jeunes, preuve de leur investissement

- Chaque étudiant ayant effectué une mobilité doit à son retour, rédiger un compte rendu écrit de son expérience et partager son expérience oralement avec ses pairs, enseignants et professionnels à différentes occasions : journée locale de coopération internationale, journée régionale de coopération internationale, présentation en début d'année du programme Erasmus+ et de la coopération internationale dans l'établissement.

- Chaque fois que nous recevons des stagiaires ou personnels étrangers, nos étudiants partis en mobilité participent à l'accueil de ceux-ci, organisent conjointement avec les personnels de l'établissement les activités, les visites. Une forme de tutorat peut être mise en place selon les situations.

- A cours terme, l'établissement souhaite faire apparaître sur les bulletins scolaires de nos apprenants une rubrique engagement citoyen ou engagement coopération internationale afin de valoriser leurs actions.

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Aujourd'hui, notre Ministère de l'Agriculture n'a pas encore organisé nos BTSA en ECTS, nos étudiants ne peuvent donc pas acquérir d'ECTS pour valider leur BTS. Le calendrier proposé envisage les crédits ECTS en 2023, pour notre BTSA Aquaculture et 2024 pour notre BTSA DATR.

Nous espérons que cet engagement sera tenu et que nous pourrons délivrer comme convenu des crédits ECTS. Dès que l'ensemble des mesures et décrets seront établis, nous veillerons à les mettre en place.

Veillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel :

Depuis 2 ans que nous avons intégré les 2 consortiums de Bourgogne Franche-Comté, nous avons désiré mettre en place des mobilités de personnels : A ce jour, 4 mobilités de personnels ont été réalisées : 2 en Irlande et 2 en Suède. Ce sont toutes des mobilités de formation.

Étant novices dans les mobilités, nous nous sommes appuyés sur les règles du consortium enseignement supérieur qui prévoit une procédure précise :

- Dès la rentrée, la direction, le référent coopération internationale informent, lors d'interventions dédiées les personnels du dispositif Erasmus +, de l'implication de l'établissement aux 2 consortiums régionaux (Enseignement supérieur, enseignement formations professionnelles), de l'existence d'un comité de pilotage et des autres possibilités de financement (Dynastage, bourse DGER, département, mairie...) et des possibilités offertes.
- Courant octobre, une liste des personnels intéressés est établie afin de commencer une réelle réflexion et recherche de mobilité. Chaque individu devra alors proposer un CV et une lettre de motivation avant décembre afin d'expliquer son projet et ses objectifs de mobilité (ce courrier devra être traduit en langue anglaise). Au cours du mois de décembre, les candidats à une future mobilité seront reçus par des membres du comité de pilotage et de l'établissement afin qu'ils puissent oralement exposer les finalités de leur projet (une grille critériée leur sera remise pour préparer leur oral). Le comité de pilotage se réunira pour étudier les candidatures, les classer par ordre de priorité en veillant à bien de respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion de tous les personnels. Une deuxième sélection pourra avoir lieu en fonction des opportunités de chacun.
- En Janvier, le comité de pilotage annoncera les candidatures retenues ainsi que les raisons de son choix.
- Chaque candidat retenu pourra alors se référer au dossier de mobilité et du kit de mobilité établis par l'établissement pour débiter toutes les démarches (recherche de lieu de stage, budget, demande financière, papier d'identité, convention, hébergement, aspects sanitaires, mode de transport et réservation, accompagnement linguistique au sein de la structure et plate-formes), journée de préparation au départ.
- Tout au long de ces démarches l'individu pourra être accompagné par son référent coop-inter.
- Le dossier de mobilité remis aux personnels comprend :
 - **Avant la mobilité** : un formulaire demande de bourse, des contrats et annexes, des copies billets de transport, des factures du montant de la bourse allouée, des ordres de mission
- **Au retour de la mobilité** : attestation de présence, copie PDF questionnaire UE, état des frais et attestation du chef d'établissement certifiant la mobilité

Le kit de mobilité est constitué de :

- D'un contrat de mobilité
- D'un contrat financier
- De conditions générales
- Et d'un engagement qualité

La durée prévue est identique pour toutes les mobilités de personnels à l'intérieur du consortium : une semaine. C'est un bon compromis qui permet de ne pas trop impacter l'établissement de par les absences des personnels sur le site et permet d'effectuer une mobilité satisfaisante compte tenu de sa durée.

Les objectifs étant les suivants :

- Développer les mobilités personnels sans distinction des services : enseignants, formateurs, agents territoriaux, personnels administratifs, surveillants, salariés de notre exploitation.
- Découvrir des pratiques pédagogiques et didactiques en Europe au travers des mobilités effectuées et l'accueil de collègues étrangers.
- Lever les freins des personnels à une future mobilité
- Développer des compétences linguistiques
- Mieux impliquer les personnels dans l'accueil des étrangers dans notre établissement et dans les différentes actions de coopération internationale
- Favoriser les mobilités d'enseignement
- Reconnaître les mobilités des personnels grâce à un certificat de mobilité validé par le chef d'établissement ou l'autorité académique et reconnu dans le parcours professionnel
- Encourager les mobilités de personnels lors des entretiens annuels avec la direction

2.3. A des fins de visibilité

Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

L'établissement communique :

En interne :

- Notre EPLEFPA dispose d'une conférence sur notre réseau informatique où les réunions avec l'ordre du jour, les informations diverses du comité de pilotage coopération internationale sont notifiées ainsi que l'ensemble des comptes-rendus y sont archivés. Ainsi, chaque membre de l'établissement, quel que soit son statut, son service, son centre à accès à l'information.

- Une réunion du comité de pilotage de coopération internationale a lieu chaque trimestre : Toutes les personnes volontaires qui désirent s'investir dans la coopération internationale sont les bienvenues et peuvent s'exprimer librement. Le chef d'établissement, son adjoint et le référent coopération internationale sont membres de droit. A l'issue de chaque réunion, un compte-rendu est transmis sur la conférence.

- Un calendrier des mobilités ainsi que le nombre de celles-ci effectuées ou à venir est transmis régulièrement lors des réunions du comité de pilotage coopération internationale. Les étudiants peuvent venir présenter à leur retour leurs mobilités en fonction des ordres du jour.

En externe :

- Au niveau de l'autorité régionale (SRFD), l'établissement communique au référent régional, l'ensemble des mobilités en cours et effectuées, l'accueil des étudiants et personnels étrangers, sa journée locale de coopération internationale. 3 fois par an, une publication nommée « El Mundus » présente les actions de notre structure ainsi que des établissements régionaux afin de faire connaître nos actions et dans certains cas les mutualiser.

- 2 à 3 fois par an des réunions de coopération internationale sont organisées par l'autorité académique afin de faire un état des lieux des actions, dispositifs existants et nous venir en aide le cas échéant ; c'est également un lieu d'échange d'informations, de contacts très précieux.

- Au niveau des 2 consortiums régionaux auxquels nous avons adhéré : Enseignement supérieur et enseignement formations professionnelles, des réunions régulières, en présentiel ou en visio-conférence, nous permettent de communiquer et de partager les expériences de chacun. Ces 2 consortiums fonctionnent en complémentarité et ont permis de créer des outils précieux :
 - Des dossiers et kit de mobilité

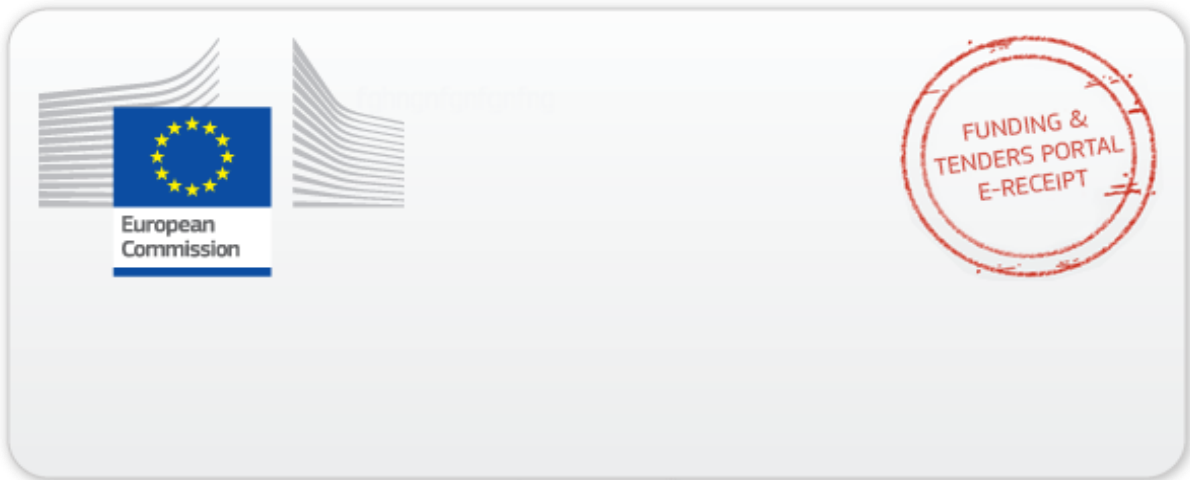
- Une plate-forme numérique régionale : <https://www.omnispace.fr/lyceeagri/> sur laquelle nous avons transmis, nos contacts, nos retours de mobilités, l'ensemble des démarches administratives, les subventions reçues...
- Récemment une page Facebook régionale <FB ERASMUS AGRI> qui doit permettre de communiquer sur l'ensemble de nos actions
- Le site de l'établissement, <https://www.morvanformations.com/coop-inter/> (Actuellement en cours de création, l'ancien étant devenu obsolète), où un onglet coopération internationale a été créé et qui présente la charte Erasmus, nos actions et les retours de mobilité.
- Lors des instances de l'établissement : conseil intérieur, conseil de centre et conseil d'administration, l'ensemble des actions, orientations sont présentées aux élus locaux et régionaux, à l'autorité académique aux parents et professionnels présents. Des retours de mobilités sont parfois présentés lors de ces instances.
- Les portes-ouvertes de notre structure, nous permettent de communiquer sur les possibilités offertes à nos étudiants en matière de mobilité internationale, des retours de mobilités de nos personnels et surtout des apprenants.
- Move agri : Nous incitons régulièrement nos personnels et étudiants à s'inscrire sur la plate-forme pour rechercher des stages, partager leur mobilité et participer aux concours organisés chaque année.
- À la presse locale, lors de départ de personnels et apprenants, venues de personnes de l'étranger et lors de notre journée locale de coopération internationale.

Veillez décrire comment vous vous assurerez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

- Dès l'obtention de la nouvelle charte ECHE, celle-ci sera transmise et consultable via notre conférence et notre site internet à l'ensemble des personnels.
- Le comité de pilotage « coopération internationale » grâce à des réunions régulières, devra permettre la mise en œuvre des objectifs précédemment cités en les hiérarchisant et en les programmant dans le temps.
- Dès leur mise en place, notre structure devra utiliser les outils d'évaluation ECHE proposés par l'agence.
- Une évaluation biannuelle devra permettre de vérifier si les objectifs ont été atteints, et dans le cas contraire procéder à des remédiations.
- Au moins une fois par an, les résultats obtenus devront être présentés lors des différentes instances de notre EPLEFPA et au niveau régional.

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

² https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr



This electronic receipt is a digitally signed version of the document submitted by your organisation. Both the content of the document and a set of metadata have been digitally sealed.

This digital signature mechanism, using a public-private key pair mechanism, uniquely binds this eReceipt to the modules of the Funding & Tenders Portal of the European Commission, to the transaction for which it was generated and ensures its full integrity. Therefore a complete digitally signed trail of the transaction is available both for your organisation and for the issuer of the eReceipt.

Any attempt to modify the content will lead to a break of the integrity of the electronic signature, which can be verified at any time by clicking on the eReceipt validation symbol.

More info about eReceipts can be found in the FAQ page of the Funding & Tenders Portal.

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/support/faq>